

EVALUER POUR ACCOMPAGNER LES APPRENTISSAGES



La refondation de l'École de la République a pour ambition d'améliorer la qualité et l'efficacité des apprentissages tout en renforçant l'équité de notre système éducatif pour les élèves.

« Faire évoluer les modalités d'évaluation et de notation des élèves : Les modalités de la notation des élèves doivent évoluer pour éviter une « notation-sanction » à faible valeur pédagogique et privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles. En tout état de cause, l'évaluation doit permettre de mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences ainsi que la progression de l'élève (...). »

Cette refondation place très explicitement les enseignements disciplinaires au service de la formation de la personne et du citoyen. Il revient à chaque enseignant d'être acteur de cette œuvre collective avec comme premier levier une véritable réflexion sur l'évaluation des acquis de chacune et chacun, de toutes et tous les élèves qui lui sont confiés.

Les enseignements intègrent une évaluation positive des compétences des élèves. Une compétence est travaillée et évaluée tout au long d'une séquence d'enseignement voire à la fin d'un processus qui articule plusieurs séquences.

Chacun sait qu'évaluer ne se résume pas à noter. L'évaluation doit être considérée comme un acte pédagogique à part entière au cœur des enseignements. Elle est nécessairement simple et lisible ; elle valorise les progrès ; elle encourage les initiatives.

L'évaluation porte sur les acquis des élèves et non sur leurs manques. Elle leur renvoie une image positive en veillant à ce que chacune et chacun progressent au travers de la reconnaissance de leur potentiel.

- L'évaluation diagnostique fonde la différenciation pédagogique. Elle valorise l'élève en amont et au cours du processus d'apprentissage à partir des savoirs disponibles et identifiés. Elle permet d'affiner les objectifs à atteindre dans la perspective des attendus de fin de cycle et des composantes du socle ou des compétences attendues ; elle permet d'inciter l'élève à mobiliser ses ressources dans chaque séquence d'enseignement.

Les contenus d'enseignement prennent forme avec l'évaluation.

- L'évaluation fait partie du processus de formation. Elle s'inscrit dans une perspective ambitieuse. Elle contribue à la construction d'une posture réflexive de l'élève pour analyser, verbaliser et réguler ses actions. Elle lui permet de réajuster son projet et de manipuler les variables de la tâche en fonction de ses réussites, de ses erreurs, de ses objectifs. Les formes de travail auront été anticipées en ce sens et donneront toute leur place aux capacités d'initiative des élèves.

- Ainsi conçue, l'évaluation modifie le rapport de l'élève au savoir, donne du sens à son projet, participe à la construction de son autonomie. Elle lui donne confiance, elle favorise la construction d'une estime de soi positive.

- L'évaluation finale et certificative atteste de la maîtrise des nouvelles acquisitions. Elle précise les conditions dans lesquelles on souhaite voir émerger les compétences. Elle est anticipée, transparente, lisible, construite progressivement de manière à être comprise de toutes et de tous.

Au collège,

L'évaluation des acquis des élèves est réalisée par les enseignants en référence

au socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Elle permet aux élèves de prendre conscience de leurs acquis et de leurs progrès. Elle leur permet de se situer tout au long de leur parcours de formation.

Ce n'est qu'au terme des trois années que son degré de maîtrise est finalement évalué avec le plus de justesse, en lien avec les objectifs du cycle. La notion de temps laissé à l'élève est une donnée fondamentale. Tout au long de la séquence, l'enseignant veille, au travers de l'apprentissage des compétences dans sa discipline, à organiser et apprécier l'acquisition des différents domaines du socle, en se référant aux repères de progressivité. Des points d'étape au cours du cycle, en équipe pédagogique, sont nécessaires afin de mettre en place les remédiations nécessaires, notamment en accompagnement personnalisé.

Au lycée et dans la voie professionnelle,

Ces principes restent présents. Ils permettent à tous les élèves progressivement de se construire un degré de maîtrise qui satisfait aux exigences nationales. L'évaluation formative, l'évaluation positive sont propédeutiques à toutes évaluations certificatives.